



COMMUNIQUE DE PRESSE CGT-FSU **STOP À LA COGESTION A MARSEILLE!**



La section CGT des écoles, ainsi que la FSU aux côtés d'autres camarades mobilisés, a interpellé le directeur des ressources humaines, au sujet des pratiques inacceptables constatées dans le cadre de la consultation sur la pénibilité au travail.

Il est temps de dire stop à cette cogestion malsaine entre l'administration et quelques organisations complaisantes !

Nous exigeons le respect du pluralisme syndical, des règles de base du dialogue social et d'égalité de traitement entre organisations !

Nous, organisations syndicales majoritairement représentatives, dénonçons la manière dont la Municipalité gère le dialogue social au sein de notre structure, notamment à l'occasion de la réunion portant sur la pénibilité qui est un dossier très sensible que nous portons depuis de nombreuses années et qui doit aujourd'hui être élargi à d'autres services que celui de l'éducation!

La pénibilité n'est pas un sujet de tractation à huis clos, c'est une réalité vécue par les agents sur le terrain !

Nous avons été informés que l'organisation syndicale FO a été reçue seule ce matin, à sa demande, refusant de participer à la réunion plénière prévue cet après-midi avec l'ensemble des autres organisations syndicales représentatives de la Ville de Marseille.

Cette séparation volontaire a été dictée à la DRH par le politique, a ainsi entériné un traitement différencié avec ce syndicat.

De plus l'accès et la prise de parole à cette réunion a été refusé à un de nos représentants !

Cette décision, qui rompt avec le principe fondamental d'égalité de traitement entre les organisations syndicales, constitue une dérive inacceptable. Elle va à l'encontre des dispositions du Code du Travail (article L2141-5), qui impose à l'employeur une stricte neutralité et un traitement équitable envers l'ensemble des représentants syndicaux.

Nous refusons de laisser encore continuer toute forme de cogestion, de traitement privilégié ou d'accords bilatéraux sur des dossiers relevant du champ collectif. Cette pratique fragilise la crédibilité du dialogue social !

Les agents par la voix de la CGT et de la FSU n'acceptent plus ces pratiques qui ont fait les beaux jours de la mandature précédente.

Le Printemps Marseillais avait promis d'en finir avec ces pratiques mais le Maire préfère maintenir un système qui a permis à ses prédécesseurs de rester 4 mandats au détriment de la majorité des agents et au final des citoyens.

Le dialogue social, oui. La cogestion, non !